

Méthodologie lettre de motivation M2

Par **bulle**, le 17/02/2013 à 11:19

{{Méthodologie de la lettre de motivation pour la candidature en Master 2 de droit}}

Vous trouverez dans cet article un lien vers un modèle de lettre de motivation pour candidater en Master 2:

[Modèle de lettre de motivation Master 2 droit](#)

Ci-dessous, vous trouverez également quelques conseils à suivre concernant la lettre de motivation.

[s]**Conseils:**[/s]

- Il est conseillé de faire une lettre de motivation d'**une seule page** recto.
- **Tabuler** à chaque nouveau paragraphe et **passer des lignes** pour aérer vous lettre.
- **Lettre de motivation à la main ou à l'ordinateur?**

C'est l'éternelle question et ceci sera un avis parmi tant d'autres.

? *si cela est spécifié sur le site internet ou sur le dossier de candidature*: suivez l'indication quoi qu'il en coûte.

? *si rien n'est spécifié*: selon moi, il faut privilégier la lettre de motivation écrite à la main car cela montre que vous vous êtes donné la peine de l'écrire proprement pour la personne qui va la lire, que vous montrez de l'intérêt pour le M2. La lettre à l'ordinateur va plus vite certes mais on sait très bien qu'il s'agit d'un vulgaire copier-coller et de petites modifications en fonction des M2.

Cependant, si vous avez une écriture totalement illisible voire moche et qu'il est très difficile de vous lire, c'est certain qu'il vaut mieux privilégier la lettre de motivation sur ordinateur.

- **Faut-il prendre une simple feuille de papier blanche?**

Dans tous les cas, il faudra faire attention à écrire bien droit.

Une simple feuille de papier permettra à votre lettre de se fondre dans la masse. Sans aller jusqu'à la feuille de couleur, je pense qu'un liseret ou quelque chose dans ce style est toujours le bienvenu.

- **Dans quelle enveloppe?**

Si vous envoyez un dossier de candidature, une enveloppe A4 sera parfaite pour ne pas avoir à plier la feuille.

Dans les autres cas où on vous demande votre CV et une lettre de motivation, il faudra soit

privilégier une enveloppe A4 soit une petite enveloppe rectangulaire afin de plier en 3 votre lettre.

Le pliage en 4 ou en 2 de votre lettre sont à bannir.

Par **mina1988**, le **17/02/2013 à 13:44**

Merci :-)

Par **gregor2**, le **17/02/2013 à 16:00**

Amusant,

par contre [citation] La lettre à l'ordinateur va plus vite certes mais on sait très bien qu'il s'agit d'un vulgaire copier-coller et de petites modifications en fonction des M2. [/citation]

A mon sens il ne faut absolument jamais copier quoi que ce soit dans une lettre de motivation, c'est justement l'occasion de se distinguer.

Par **bulle**, le **17/02/2013 à 18:37**

Je suis bien d'accord gregor, la lettre de motivation sert à se distinguer. Mais j'ai déjà croisé des gens qui m'ont dit qu'ils avaient envoyé la même lettre pour plusieurs Masters 2 en se contentant d'en imprimer autant de copies qu'ils en avaient besoin, fou n'est ce pas?!

Par **mina1988**, le **17/02/2013 à 22:27**

Ben si les masters 2 étaient quasiment les mêmes il n'y pas grand chose à changer ... Enfin quelques petites choses mais dans les grandes lignes je peux comprendre qu'on ne puisse pas faire 30 fois des lettres de motivation différentes non ?!

Par **gregor2**, le **18/02/2013 à 00:03**

Bien entendu ,surtout si comme vous le dites il s'agit de 30 m2 proches. Moi même j'ai quelques phrases qui ressortent souvent, mais aucune d'elle ne vient d'Internet ;) (et certainement pas la lettre dans son intégralité)

Par **mina1988**, le **18/02/2013 à 14:48**

Oui... par contre moi j'avoue regarder sur internet non pas pour me simplifier la tâche mais pour me rassurer car j'entends souvent parler de "bonnes" candidatures et de "bonnes" lettre de motivation, sans savoir si les miennes sont biens. Difficile de savoir si des choses m'échappent ou si ce que je mets dedans est bien ...

Par **mina1988**, le **20/02/2013** à **14:53**

Re bonjour !

J'ai une question !

Doit on mentir et changer son projet pro en fonction du m2 demandé ...

J'explique :

J'aimerais faire un m2 droit social, éventuellement RH aussi si je ne suis pas prise en Droit social ou si le m2 RH est plus réputé.

J'hésite car j'aimerais être juriste droit social et évoluer ensuite vers un poste de responsable RH.

C'est pourquoi après mon m2 social j'envisage peut être de compléter par un m2 RH.

Ceci étant dit.

Je fais mes dossiers actuellement.

Pour les masters 2 en RH : pour mon projet pro actuellement je dis que j'aimerais être chargée de missions RH en vue d'évoluer vers un poste de responsable. Je ne parle pas du métier de juriste car c'est pas très cohérent.

Ai-je raison ?

Pour les m2 pro droit social : je dis que j'aimerais être juriste en droit social et travailler au sein d'une entreprise (privé, publique je ne sais pas encore ou cabinet d'avocat ...)

Pour la taille de la boîte : je dis grosse et moyenne entreprise.

Ceci est il bon et cohérent ?

Enfin en solution de secours j'envisage des m2 droit social recherche :

Là on m'a conseillé de dire que je voulais préparer le concours d'avocat...car ces m2 ne sont pas professionnalisant...

D'autant que j'ai un m1 en droit privé (car justement au départ j'envisageais ce concours) on m'a dit que le fait de dire que je préparais le CFRPA peut montrer une certaine logique m1 droit privé M2 droit social ...

mais comme j'ai fait beaucoup de stage en entreprise ...je pourrais dire que je me garde cependant la porte ouverte pour un poste en entreprise ...

Qu'en pensez vous ?

Devrais je utiliser cette solution pour justifier mon m1 droit privé également pour les m2 pro ? ou dire qu'on prépare le CFRPA pour un m2 pro c'est rédhibitoire ?

Je demande tout ça non pas parce que je n'ai pas de projet pro mais plus parce que je dois faire un max de demande et chaque m2 n'est pas tout à fait prêt à me recevoir en fonction de mon projet pro...

Je me demande si le fait de demander des m2 social recherche et pro + m2 RH aussi sera dur à justifier lors d'un entretien ... je ne saurais pas quoi dire s'ils me disent : "ben vous voulez les RH, la recherche ou le pro ?"

Enfin, imaginons que je sois prise en m2 Rh, est il possible de demander ensuite un m2 droit social ? ce retour vers la fac de droit après un m2 RH est il impossible malgré mon master 1 Droit privé ?

(si je demande ça c'est que si je suis prise en RH en apprentissage et en m2 social...j'accepterais avant les RH car il faut avoir moins de 25ans pour l'apprentissage et que si j'accepte le m2 social avant je serai trop vieille ensuite pour l'apprentissage en RH)

Désolée pour la longueur... je ne sais pas à qui demander tout celà et ces interrogations m'angoisse ... je veux bien m'y prendre

Merci

Par **mina1988**, le **20/02/2013** à **15:07**

ah oui aussi, si je change mon projet pro dans mes lettres en fonction du m2 demandé (pro, recherche, RH)...

Y a t il un risque que les directeurs de m2 qui se connaissent et communiquent entre se communiquent les lettres ? et qu'ils se rendent compte que je dis vouloir être juriste, avocat et RRH ... ?

Je ne sais pas comment faire.

(A LYON il y a un institut de droit social et je compte demander tous les m2 social (recherche et pro) donc j'ai peur qu'ils communiquent entre eux et que ça me décrédibilise ...même si c'est le même domaine.

Enfin sur ce forum on m'a conseillé de postuler à des M2 droit privé ou affaires plus larges pour avoir plus de chance, en plan B.

Mais ce que je veux c'est vraiment bosser en tant juriste ou RRH. Donc si je ne suis pas prise cette année en m2 social ou RH :

Aurais-je plus de chance d'être prise en m2 social ou RH ensuite :

- en refaisant un m1 social ou m1 RH.
- ou en faisant un m2 privé ou affaires

?

Merci merci !

Par **bulle**, le **21/02/2013** à **07:34**

Bonjour,

Je ne répondrais qu'à vos questions sur la lettre car c'est le sujet ici pour le reste postez dans votre 1er sujet svp.

Oui, vous pouvez mentir dans vos lettres de motivation afin de dire ce que veulent entendre les directeurs de chaque M2. Sachant qu'ils reçoivent une centaine de lettres, ils ne vont pas s'amuser à vérifier entre eux si vous avez dit la même chose dans l'une ou dans l'autre.

Par **ainezumi**, le **05/03/2013** à **11:04**

Bonjour,

Je suis en train de rédiger une lettre de motivation pour un M2 Droit de l'entreprise en formation continue.

Je souhaitais avoir votre avis sur quelques points.

- J'ai toujours été une étudiante moyenne, 11/12 de moyenne chaque année... Faut-il que j'en parle dans ma lettre et que j'argumente à ce sujet en disant que depuis que j'exerce concrètement ce métier, ça m'a redonné de la motivation et l'envie de faire ce M2 ? Je préfère ne pas me "justifier" en sortant l'excuse de "j'ai bossé 40H par semaine à côté et c'est pour ça que j'ai eu que 11...", je préfère l'optique "j'ai été moyenne, mais je peux mieux faire", ce qui est vrai.

- Comment "justifier" un M1 Droit international choisi au lieu du M1 Droit des affaires proposé dans la même Uni ? J'ai dit que je souhaitais intégrer la dimension internationale que représente le monde des affaires, en poursuivant ensuite par un semestre d'études aux USA... mais ça risque de poser problème dans ma lettre.

Par **Yn**, le **05/03/2013** à **12:56**

ainezumi

, une lettre de motivation n'est pas un recopiage du CV, il faut expliquer pourquoi tu souhaites faire ce M2 qui s'inscrit dans ton projet professionnel, que ce choix est arrêté car tu as déjà une expérience professionnelle avec un long stage, ce qui te motive particulièrement.

Tes notes doivent être jointes au dossier, le lecteur a tout loisir de les consulter. Il faut appuyer sur les éléments précédemment mentionnés.

Faire un M1 droit international n'a rien d'antinomique avec un M2 droit des affaires : se spécialiser dans les affaires internationales est très porteur.

Par **ainezumi**, le **05/03/2013** à **13:07**

Merci pour ta réponse, effectivement j'aimerais éviter un recopiage de CV.

Accepterais-tu de la lire et de me donner ton avis ?

C'est un "one shot", je ne postule qu'à ce M2, c'est risqué j'entends bien, mais je me dis que si je ne suis pas prise, je poursuivrai alors mon contrat de travail et je retenterai l'an prochain... Le M2 Droit des affaires internationales m'intéresserait mais j'ai peur que cela me lèse et qu'il n'intègre pas suffisamment la dimension nationale du Droit de l'entreprise, de telle manière que toutes les entreprises n'ont pas forcément besoin d'un juriste spécialisé dans ce domaine... d'après ce que j'ai pu voir des annonces d'offres d'emplois, les spécialistes en droit international sont moins recherchés. Peut-être que je me trompe ?

J'ai peur que si je ne "justifie pas" ce choix, ou s'ils me proposent un entretien, la question suivante soit posée : si les affaires internationales m'intéressent, pourquoi est-ce que je ne postule pas à un M2 droit des affaires internationales ?

Je ressens un besoin de m'expliquer directement dans la lettre, de peur que ma candidature ne leur paraisse pas cohérente et inintéressante.

Si je postule à ce M2 en apprentissage, la réponse sera facile : parce que seul le leur est proposé en apprentissage... Mais si je postule en formation continue, quelle réponse leur apporter ? C'est un peu anticipé, mais j'essaie d'anticiper toutes les possibilités.

Par **Yn**, le **05/03/2013** à **14:39**

Oui, tu peux m'envoyer ça en message privé.

Je ne comprends pas pourquoi tu ne postules qu'à ce M2 : rien ne t'empêche de multiplier les demandes. C'est assez paradoxal d'afficher sa volonté d'intégrer un M2 et de n'en demander qu'un seul alors que l'offre est pléthorique.

Quand tu fais du droit international, tu ne fais pas que du droit international, il s'agit de ta spécialité. Si tu sais rédiger un contrat international, on peut légitimement penser que tu sais comment rédiger un contrat en droit interne : qui peut le plus, peut le moins.

Je suis spécialiste dans le droit international, je n'ai pas pour autant oublié tous mes cours de droit des contrats, des sûretés, etc. Le droit international est un "droit-outil", c'est-à-dire qu'il permet de compléter tes connaissances : tu es avant tout un privatiste qui connaît le droit interne, mais tu as un plus car tu maîtrises la même situation projetée à l'international. C'est selon moi tout l'intérêt et toute la difficulté du droit international : une excellence maîtrise du droit interne est requise, sinon tu risques de tout mélanger.

Si tu penses avoir des lacunes en droit interne, mieux vaut demander un M2 droit des affaires.

Par **ainezumi**, le **06/03/2013** à **15:36**

Après réflexion je vais postuler à trois M2.

En sachant que deux de ces M2 sont rattachés au même institut, mais avec deux responsables différents, serait-il préférable que j'écrive deux lettres de motivation différentes (en ce sens que je ne vais pas réemployer les mêmes phrases et mêmes expressions) ?

Par **mina1988**, le **06/03/2013** à **21:02**

Ne serait-ce pas l'institut du travail de Lyon ? je me pose la même question ...mais y a pas 400000 façon d'exprimer sa motivation

Par **Yn**, le **08/03/2013** à **12:29**

Une fois que tu as rédigé ton modèle-type, il est inutile de le modifier si ta demande s'adresse à des M2 identiques.

Concrètement, tu n'as pas à modifier ta lettre si tu souhaites intégrer le M2 droit des affaires d'Aix-Marseille ou de Montpellier.

Si la formation proposée par le M2 varie (ex. M2 droit fiscal des affaires), tu peux apporter quelques modifications, mais la trame générale demeure identique.

Faire une lettre originale par M2 est une perte de temps, et tu prends surtout le risque de rédiger des phrases banales simplement pour distinguer deux lettres qui ont le même objectif (sans intérêt, donc).

Par **Camille Mri**, le **24/05/2016** à **23:23**

Bonsoir à tous, je suis actuellement en master 1 droit social et en pleine candidature pour les master 2 et j'aurais aimé avoir votre avis sur les lettres de motivation. en effet j'ai essayé de faire quelque chose d'un peu plus original afin de me démarquer quelque peu du lot. Pensez

vous que pour décrire mon parcours il est possible de commencer par des questions tel que : pourquoi le droit ? pourquoi le droit social ?

Je m'explique, j'ai un parcours un peu atypique, j'ai fait un bac STG puis un DUT CJ puis j'ai ensuite intégré la fac en seconde année à Lyon 3 je viens actuellement de finir mon M1 droit social à Montpellier.

Le droit et ses professeurs sont souvent assez classiques et c'est pour ça que me permetts de vous demander dans quelles mesures peut on se permettre de déroger aux règles classiques de la lettre de motivation..